

Compte rendu - réunions publiques des 21 et 24 juin

Réaménagement de la rue Général Moulin

En présence de Joël BRUNEAU, Maire de Caen
Ludwig WILLAUME, adjoint au Maire en charge de l'espace public
Catherine PRADAL-CHAZARENC, adjointe au Maire en charge du commerce
Bruno COUTANCEAU, conseiller municipal délégué de quartier

1/ Présentation du projet

Présentation de la 1^{ère} section (du rond-point à la rue du Corneau) et ses objectifs :

- Diminuer la vitesse en réduisant la chaussée et en bordurant le stationnement
- Végétaliser davantage
- Création d'une piste cyclable unidirectionnelle sur chaque trottoir

Présentation de la 2^{ème} section (croisement avec la rue Robert Kaskoreff) et ses objectifs :

- Diminuer la vitesse en réduisant la chaussée et en bordurant le stationnement
- Création d'un parking aménagé + stationnement longitudinal
- Création d'une piste cyclable unidirectionnelle sur chaque trottoir
- Suppression de l'alignement des marronniers (malades) + végétalisation

Présentation de la 3^e section (de la rue Robert Kaskoreff à l'entrée de la zone du Planitre) et ses objectifs :

- Réalisation d'une zone apaisée (30km/H + plateau)
- Stationnement : quasi identique à l'organisation actuelle
- Végétalisation

Présentation de la 4^e section (Planitre) et ses objectifs :

- Zone apaisée
- Augmentation de la zone piétonne et de la largeur des trottoirs
- Végétalisation

2/ Questions-réponses

- Pourquoi deux arrêts de bus si proches vers le rond-point ?

Cela fait suite à une demande des usagers (notamment de l'EHPAD). Nous vérifierons la nécessité du maintien de cet arrêt.

- Peut-on rapprocher les places PMR des commerces ? La zone bleue va-t-elle être étendue ?

La zone bleue est à redéfinir si besoin. Cependant, les zones bleues doivent rester cohérentes et ne pas être disséminées pour qu'elles fonctionnent et qu'on contrôle efficace puisse être effectué.

La place PMR peut également être redéfinie, mais côté sud.

- Les commerçants indiquent que la circulation est dangereuse

C'est tout d'abord dû à de l'incivisme ; néanmoins, l'aménagement d'un plateau surélevé, la réduction de la chaussée entre bordures et le changement de matériaux, obligeront les automobilistes à ralentir. Enfin, le tourne à gauche n'ayant plus de file réservé trop en amont la prudence sera accrue.

- Problème d'inondation récurrent en cas de forte pluie

Le réseau refait sera dimensionné pour absorber des averses de type décennale. Les pentes seront étudiées afin que l'écoulement se fasse correctement vers les avaloirs, notamment en amont du plateau.

- Les commerçants demandent à être informés suffisamment en amont des coupures de fluides qui pourraient avoir lieu afin de s'organiser.

Les concessionnaires ont l'habitude de ce genre de travaux ils préviennent suffisamment à l'avance pour que les usagers s'organisent et privilégient, dans la mesure du possible des coupures les jours de fermetures.

- Places de taxi supprimées sur le Planître : ces places sont utilisées comme zone d'attente/détente pour les taxis se chargeant à l'aéroport.

Nous allons prendre contact avec les taxis ABEILLE pour redéfinir les emplacements si ceux-ci sont nécessaires à cet emplacement.

- Qu'est-il prévu pour l'augmentation des besoins en stationnement du fait de la construction d'immeubles et des personnes qui prennent le bus ?

Le parking au sud de Basic Fit est nécessaire pour les habitants. C'est pourquoi nous allons optimiser les places de parking par un marquage conséquent. De plus, le projet de tramway prévoit l'aménagement d'un parking relais sur le secteur de Beaulieu.

- Inquiétude sur la réduction de la vitesse et les mises en place de procédé pour ralentir les véhicules font perdre de la fluidité (Réduire la vitesse= contrainte sur le trajet = risque d'abandon de ce trajet par usagers = perte de clientèle ?

La sécurisation des usagers est prioritaire. De plus l'ouverture du boulevard des pépinières va plutôt ramener du trafic.

- Implantation d'une borne de recharge électrique

Ces demandes sont gérées directement par le SDEC (Syndicat Départemental d'Energie du Calvados). Les services de la Communauté Urbaine relayeront cette demande.

- Implantation d'une station vélobib à venir ?

Une implantation n'est pas prévue actuellement. La direction de la mobilité va modifier le système de location de vélo pour le rendre moins impactant en terme de génie civil et d'aménagements : le déploiement sera ainsi plus simple mais ne sera possible qu'à la prochaine DSP (Délégation de Service Public).

- Un composteur collectif va-t-il être mis en place ?

Ce genre de projet pour être efficace doit être porté par un riverain sur site ; en effet les expériences antérieures démontrent qu'il faut une souplesse et une réactivité (pour les clés, les horaires d'accès...) que seule une personne à proximité du site choisi peut assurer. Un commerçant se porte volontaire sur ce point (le luthier).

- Les travaux peuvent-ils être réalisés la nuit ?

Cela n'est pas envisagé pour des questions de coûts et de tranquillité des habitants.

- Rue Savorgnon de Brazza : vitesse excessive et passage des véhicules sur le trottoir. Stationnement de poids-lourds prenant 2 places. que comptez-vous faire ?

L'aménagement de cette rue ne fait pas partie du projet. D'après les mesures réalisées, il n'y a pas d'excès constatés qui justifieraient une transformation de cette rue. Néanmoins pour éviter aux véhicules de rouler sur le trottoir la mise en place de plots peut être envisagée. Une étude sera menée par le service relations usagers.

- Est-il possible de mettre un abribus pour l'arrêt dans le sens Caen → Carpiquet ? En cas de pluie, les usagers se réfugient sous le porche du n°80, ce qui génère des gênes pour entrer ou sortir

Nous allons demander à la direction des mobilités d'étudier cette possibilité. Généralement, l'usage à Caen est de mettre des abris sur les arrêts de « montée » où les usagers attendent le bus. Les nouveaux usagers de la ligne 6 rendent peut-être cette demande opportune.

- Inquiétudes sur les girations et l'accès pour entrer dans les garages sur le Planître.

Les accès et les girations ont été étudiés. La portion de la rue de l'église perpendiculaire à la rue Général Moulin sera en double-sens permettant un accès par la rue du Général Moulin. Une attention particulière sera apportée à la visibilité du feu par les riverains de cette zone.

- Le stationnement en épi en marche avant semble dangereux pour les cyclistes et contraignant, voire impossible, pour les véhicules stationnés de sortir en sécurité. Pourquoi ce choix ?

Dans le cas d'épis positionnés en marche arrière, il existe un risque important (et constaté sur d'autres lieux) que les usagers coupent la rue pour se garer en marche avant. De fait, leur sortie serait encore plus dangereuse. De plus, en zone 30, il est déconseillé de réaliser du marquage ou de poser des îlots séparatifs. Le choix a donc été fait de les mettre en marche avant.

- La visibilité des passages piétons va-t-elle être améliorée ?

Sur le plateau, c'est une zone 30, il n'y a donc pas de nécessité de positionner les passages piétons, d'autant que cette zone est matérialisée pour inciter les automobilistes à ralentir. Sur les autres secteurs l'absence de stationnement sur la route rendra les piétons plus visibles (avancée de trottoir).

- 178 rue Général Moulin, un effacement de réseaux est-il prévu ?

Pas à notre connaissance.

- 178 rue Général Moulin : shunt du rond-point par le petit parking

Problème à observer et à quantifier. Des aménagements semblent difficiles à mettre en place.

- Section 3, côté sud : est-il possible de revoir le stationnement pour augmenter le nombre de places compte tenu des sorties qui ont été fléchées « carrossables » alors qu'elles ne le sont pas ? Quid du stationnement devant sa sortie ? Un stationnement en épi est demandé sur cette portion

Nous réétudierons les possibilités de positionnement des places de stationnement sur ces portions en revoyant les limites de parcelles sur le cadastre que nous n'aurions pas correctement intégrées, ainsi que des entrées non carrossables. Selon les résultats, nous étudierons la possibilité de faire un stationnement végétalisé comme sur le Planître. Le stationnement devant la sortie d'une maison est interdit par la loi, il est donc possible de faire appel à la Police Nationale ou Municipale.

- Sur la rue de Beaulieu, est-il possible de passer en zone 30 la partie depuis le plateau jusqu'à celle de l'école ?

Cela ne fait pas partie du projet mais peut être examiné.

- Sortie compliquée depuis la rue des cours carreaux sur la rue de Beaulieu : demande de mise en place d'un rappel de priorité à droite rue de Beaulieu ou de la mise en place d'un stop pour contraindre les automobilistes à respecter cette priorité.

Cela ne fait pas partie du projet, néanmoins, un STOP donnerait lieu à des remontées de file dans le carrefour Moulin/Beaulieu.

- Il est constaté de grandes vitesses sur la rue Général Moulin au niveau de la rue du corneau le soir : que comptez-vous faire ?

La réduction visuelle de la voie devrait faire diminuer la vitesse.

- La rue Savorgnan de Brazza est très étroite pour se croiser. Les chauffeurs roulent sur le trottoir. Que pouvez-vous faire ?

L'aménagement de cette rue ne fait pas partie du projet. D'après les mesures réalisées, il n'y a pas d'excès constatés qui justifieraient une transformation de cette rue. Néanmoins, pour éviter aux véhicules de rouler sur le trottoir, la mise en place de plots peut être envisagée. Une étude sera menée par le service relation usagers.

- Eaux de ruissellement : lors d'orages violents, il est constaté des entrées d'eau dans les commerces : ce problème sera-t-il résolu ?

De nouvelles évacuations, dimensionnées pour des pluviométries « décennale » seront posées et devraient résoudre la majorité des problèmes rencontrés. De plus, la végétalisation mise en place jouera un rôle absorbant. Enfin, les pentes et devers seront étudiés pour capter, canaliser et ralentir ce type de phénomène.

- Le virage de la rue Robert Kaskoreff semble plus « serré »

D'après nous, les girations sont identiques et s'il y a modification, ce sera à la marge.